



Assemblée générale

Distr. générale
22 juillet 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Point 69 c) de l'ordre du jour provisoire*

Promotion et protection des droits humains : situations relatives aux droits humains et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Protection des migrants

Note du Secrétariat

1. Au paragraphe 12 de sa résolution [47/12](#) sur les droits humains des migrants, adoptée le 12 juillet 2021, le Conseil des droits de l'homme a prié le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de lui soumettre à sa cinquantième session, ainsi qu'à l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session, un bref rapport sur la réunion-débat intersessions consacrée aux droits humains des migrants en situation de vulnérabilité.

2. Comme suite à cette demande, le rapport du Haut-Commissariat a été publié sous la cote [A/HRC/50/52](#). Le Secrétariat a donc l'honneur de renvoyer l'Assemblée générale à ce rapport.

* [A/77/150](#).

